

- Attestation médicale 1 -

Congé pour assistance médicale ou crédit-temps pour motif soins

Quand utiliser cette attestation?

Cette attestation doit être utilisée par le travailleur et par le médecin traitant dans le cadre d'une demande de:

- congé pour assistance médicale pour un membre du ménage ou de la famille gravement malade (tous les secteurs). Si le patient est un enfant mineur hospitalisé, vous devez utiliser l'attestation médicale 3 – Congé pour assistance médicale à un enfant mineur hospitalisé.
- crédit-temps pour motif soins à un membre de la famille ou du ménage gravement malade, pour les travailleurs du secteur privé uniquement.

Que faire avec cette attestation?

Cette attestation doit être remplie intégralement. Elle doit ensuite être téléchargée soit par le travailleur dans l'application électronique www.breakatwork.be, soit par l'employeur lorsqu'il complète sa partie. Sans cette attestation, la demande est incomplète et ne peut être traitée.

Attention: seule la page 2 de cette attestation doit être téléchargée dans l'application électronique.

PARTIE I

à remplir par le travailleur

Votre identité

Ce numéro figure sur votre carte d'identité.

Numéro d'identification du Registre national • • • •

Nom

Prénom

Votre demande de congé pour assistance médicale / crédit-temps pour motif soins

Vous demandez un congé pour assistance médicale ou un crédit-temps pour soins pour la période

du • • • • au • • • • inclus

Identité du patient

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible auprès des bureaux de l'ONEM.

Nom, prénom et numéro d'identification du Registre national de la personne pour laquelle vous demandez le congé

Nom

Prénom

Numéro d'identification du Registre national • • • •

Je certifie que toutes les données figurant sur cette attestation sont exactes.

Date • • • •

Signature du travailleur

PARTIE II

à remplir par le médecin traitant

Déclaration du médecin traitant du patient

Je déclare que le patient mentionné dans la partie I souffre d'une maladie **grave** ou a subi une intervention médicale **grave ET** que l'assistance sociale, familiale ou morale du travailleur ou des soins octroyés par le travailleur est/sont **nécessaire(s)** à sa convalescence.

Je déclare, en outre, que si le travailleur est occupé dans le secteur privé ou dans une administration locale ou provinciale (sauf s'il s'agit d'un congé pour un enfant mineur gravement malade ou pour un enfant hospitalisé), l'interruption de carrière demandée doit s'ajouter à tout soutien professionnel éventuel dont cette personne peut bénéficier.

Date • • • •

Signature et cachet du médecin traitant